

Procès-Verbal de la quatrième réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2019

Conformément à son planning de réunions, l'an deux mille vingt, les seize et dix-sept janvier, s'est tenue, dans la salle de réunion de l'ONISPA à Nouadhibou, la quatrième réunion ordinaire du Comité Technique des Statistiques (CTS), au titre de l'année 2019.

Les travaux de cette session se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Lamine CAMARA, Directeur de la DARE.

Etaient présents

Les points focaux du CTS des différentes structures membres et des observateurs invités dont les noms figurent dans la liste en annexe 1.

Etaient absents et excusés :

- Le point focal de la BCM

Déroulement des travaux

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président a souhaité la bienvenue aux participants et leurs a présenté ses vœux pour le nouvel an 2020. Il a ensuite rappelé qu'à l'instar des sessions précédentes, le CTS procédera à une confrontation des données de différentes structures, pour le quatrième trimestre de 2019. Le président rappellera, également le rôle prépondérant que joue le CTS dans le suivi de l'exploitation des quotas de pêche et a fait noter avec satisfaction l'amélioration qualitative des données présentées lors des sessions précédentes du CTS tout en précisant que l'essentiel est que cette dynamique ne s'estompe pas.

En prélude aux travaux, le secrétaire du CTS a présenté le projet de programme de travail qui a été adopté avec quelques des amendements. Le programme validé est joint en annexe 2.

Par la suite, les points inscrits à l'ordre du jour ont été introduits comme suit :

➤ Suivi des recommandations de la dernière réunion du CTS

A l'entame de ce point de l'ordre du jour, il a été procédé à la lecture des recommandations formulées lors de la dernière réunion tenue en octobre 2019 à Nouakchott. Dans ce cadre, la Douane a signalé que ses services compétents sont sur un chantier en vue de la mise place une nouvelle tarification (CEDEAO) et souhaiterait que le CTS à travers la DARE mette à sa disposition la liste des espèces pélagiques.

Pour ce qui est du suivi des recommandations :

- L'harmonisation de la nomenclature des données de Douane n'a pas connu de mise en œuvre et cela s'explique par le fait que SYDONIA est un système

international et par nature figé. Toutefois des améliorations à travers des tables de correspondance sont réalisables. Par conséquent il a été demandé à la Douane de mieux expliciter en termes de contenu pour certaines appellations comme : « Congelés » etc. Il est alors demandé à la douane de présenter ses données par groupe d'espèces, par mode d'élaboration en ajoutant les rubriques (frais, congelés) et avoir une nomenclature unifiée/harmonisée en concertation avec les structures concernées.

- Le CTS recommande la création d'un comité (DARE, OSEP, GCM ,SMCP, Douane) en vue mettre en place une table de correspondances.
- La recommandation adressée à l'IMROP visant à réduire le temps de mobilisations de données à un trimestre au maximum et en rendant disponibles les données du premier semestre de l'année 2019 dans la prochaine session du CTS a été satisfaite.
- S'agissant de l'utilisation des données fournies par le PAN, le CTS a recommandé au point focal du PAN de fournir plus de détails (les situations des exportations par groupe d'espèces et par type de produits) a été réalisée.

➤ **Restitution et examen technique des données par le CTS**

Tour à tour, les structures productrices de statistiques ont présenté leurs données respectives :

a. Les données de l'IMROP :

Le représentant de l'IMROP a présenté les données relatives à l'enquête cadre réalisée en décembre 2019 pour la pêche artisanale et pêche côtière détaillée par l'effectif du parc par segment et par zone, le parc actif par segment et par zone, l'emploi direct (nombre de marins) par segment, par nationalité et par origine géographique.

Le point focal de l'IMROP a mentionné que les données des captures sont en cours de finalisations et seront disponibles pour la prochaine session du CTS.

Pour plus de clarté/traçabilité du parc visualisé et recensé, il a été demandé à l'IMROP d'inclure le numéro de licence dans le fiche d'enquête cadre et le numéro de l'embarcation.

b. Les Données de la GCM :

Le point focal de la GCM a présenté les données de captures issues des journaux de pêche pour l'année 2019 par pêcherie, par navires, par régime. La situation des captures présentées fait état d'un total avoisinant 1 039 540 tonnes réparti comme suit :

- Le régime national 468 478 tonnes.
- Le régime étranger 571 062 tonnes

Le point focal de la GCM a transmis le bilan des activités 2019, la situation des amendes 2019 hors les amendes de la zone Nouakchott et l'effort de pêche en heures 2019 au secrétariat du CTS.

c. Les données de l'ONISPA

Le représentant de cette structure a présenté les données pour le troisième trimestre de 2019 en volume par groupe d'espèce, par mois, par zone, par type de conservation et par destination.

Le comité a recommandé à l'ONISPA d'éclater la pêcherie de céphalopodes par espèce.

d. Les données de la SMCP

Le point focal de la Société Mauritanienne de Commercialisation de Poisson (SMCP) a présenté les données relatives à l'année 2019 y compris les nouveaux produits (petits pélagiques, farine et huile de poisson) passant par la SMCP. Au total les exportations répertoriées par la SMCP ont atteint, pour la période du janvier à décembre 2019, un volume qui avoisine les 249 000 tonnes correspondant à une valeur de près 643 millions USD. Ces exportations ont été présentées par groupe d'espèces, par mois, par destination et par type de produit.

Les retenues aux profits des différents bénéficiaires ont été présentées également.

Le comité recommande à la SMCP d'ajouter les pourcentages des retenus et de mettre une rubrique pour séparer les produits exportés par date.

e. Les données de la DGERH

La Direction Générale de l'Exploitation des Ressources Halieutiques (DGERH) a présenté la situation des licences attribuées ou renouvelées pour l'année 2019 en termes de nombre par type de concession et par segment en plus de la situation globale des recettes par régime (national et étranger)

f. Les données de la douane :

Les données couvrent la période allant de janvier à décembre 2019 et traitent des exportations suivies par le système d'information des douanes. Elles ont été présentées par groupe d'espèces, par type de produit et par destination ; ceci en volume et en valeurs. Un état récapitulatif des droits et taxes liquidés par la douane a été présenté.

g. Les données du Port Autonome de Nouadhibou :

Le point focal du PAN a présenté les données relatives à la situation des exportations mensuelles de janvier à décembre 2019 à quai et en rade par type de produits (poissons, congèlés, produits de poisson, divers). Il a également présenté la situation des débarquements de poissons congelés et frais, ainsi que la situation des importations, transbordement et l'avitaillement.

h. Les données de la POLYHONGDONG

Les données relatives à la production de la société de PolyHongDong pour l'année 2019 ont été présentées par groupe d'espèces, par mois en quantités et par navire.

i. Les données de la DMM :

Le représentant de la DMM a évoqué les procédures d'établissements des livres maritimes et les dérogations ainsi que la convention avec l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés en vue de lier les NNIs des marins avec le navire. Il a également signalé que les données de la DMM seront mobilisées avant la production du Rapport du CTS.

j. **DDVP :**

La représentante de la DDVP a signalé l'agrément de deux nouvelles usines pour les produits de pêche autres que la farine et l'huile de poisson à Nouadhibou.

Les discussions se sont focalisées sur les points suivants :

- Comparaisons des différentes sources de données ;
- Détermination et explication des gaps constatés entre différentes sources.

Le Comité Technique s'est réjoui de l'amélioration qualitative des données issues des différentes sources et leur cohérence.

Enfin, sous la contrainte des amendements apportés le Comité technique valide les données présentées par les différentes structures membres concernées par la production de statistiques sur le secteur des pêches (Annexe 2).

L'ordre du jour étant épuisé, le président a déclaré clos les travaux de la 4^{ème} session ordinaire du CTS.

Le Président du CTS

Lamine CAMARA

Secrétaire du CTS

Sidi Mohamed NDEILLA

Annexe 1 : Liste de participants

Nom et Prénom	Structure
Lamine Camara	D/DARE
Bowba ELKHALESS	D/DDVP
Med El Mamy Ahmed Zarough	Directeur de Contrôle de qualité/SMCP
Mohamed El Moctar TOLBA	DA/DMM
Mohamed Aly AHMEDNA	GCM
Abderrahmane Boujoumaa	OSEP
Mohamed ESSALECK	Chef Service/ONS
Sidi Mohamed N DEILLA	SSE/DARE
Dia AMADOU	D/PHC/DGERH
Mohamed CAMRA	Directeur des pêches /DOUANE
Mohamed JEDDOU	MPN
Didi Ahmed YOURA	Chef service /PAN
Meyeye Ahmed	RSE/PRAO
Hamoud BRAHIM	ONISPA
Mohamed ELABADILA	DDVP
ABD ELBARKA HEMETTOU	DARE
Wagne OUMAR HAMET	IMROP
Mohamed JEDDOU	MPN
Abderhmane Ahmed	SI/MPEM
Mowlaty SIDI JAAVAR	DPC
Khadi Hassane	DARE
Khabouz ABDERRAHMANE	DDVP